

Procédure de changement de mode de fonctionnement du module « télé-information client » (TIC) d'un compteur communicant BT ≤ 36 kVA

Identification :

Version : 1

Nb. de pages : 4

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1		Création	

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-NOI-CPT_54E - Sorties de télé-information client des appareils de comptage Linky utilisés en généralisation par Enedis

Enedis-NOI-CPT_02E - Sorties de télé-information client des appareils de comptage utilisés pas Enedis

Résumé / Avertissement

Cette procédure décrit les modalités de changement de mode de fonctionnement de la TIC (sortie de télé-information client). Elle est applicable aux points de connexion BT ≤ 36 kVA équipés d'un compteur communicant.

SOMMAIRE

1. Description générale de la TIC.....	3
2. Changement de mode de fonctionnement de la TIC.....	3
Annexe.....	4

1. Description générale de la TIC

Les compteurs communicants BT ≤ 36 kVA disposent d'une sortie d'information numérique, dite « sortie de télé-information client » ou « module de télé-information client » ou « TIC ».

La TIC diffuse en temps réel les données enregistrées par le compteur, comme l'électricité consommée ou les paramètres contractuels relatifs à l'offre souscrite par le client (puissance souscrite, offre tarifaire, ...).

La TIC est généralement employée à des fins de maîtrise de la consommation d'électricité par le biais d'appareils permettant la mise à disposition du client de sa consommation détaillée ou le pilotage intelligent de ses équipements.

Elle dispose de deux modes de fonctionnement distincts :

- Le mode « historique », qui transmet des données équivalentes à celles véhiculées par la TIC des compteurs historiques et qui permet d'assurer une compatibilité des équipements connectés lors du remplacement d'un compteur historique par un compteur communicant.
- Le mode « standard », qui transmet les données du mode « historique » à un débit plus élevé et dans un format différent, et des données supplémentaires¹. Il permet de bénéficier pleinement des nouvelles capacités des compteurs communicants.

Elle est activée par défaut sur le compteur en mode « historique » et ne peut pas être désactivée.

2. Changement de mode de fonctionnement de la TIC

Le fournisseur titulaire du point de connexion peut demander au distributeur le passage du mode « historique » au mode « standard » et inversement sur le portail d'échanges du distributeur.

La programmation du compteur est réalisée par téléopération à la date souhaitée par le distributeur.

¹ Voir Annexe.

Annexe

TIC Historique (CBE & Linky) – 1200 bauds

- ✓ En place sur les CBE depuis les années 90, et décrit dans la spécification **Enedis-NOI-CPT_02E**
- ✓ Compatibilité avec les gestionnaires d'énergie déployés
- ✓ Le contenu des trames dépend du contrat tarifaire du client (1 index base, 6 index tempo)
- ✓ Présence d'une **alimentation 130 mW** fournie par le compteur

TIC Standard (Linky) – 9600 bauds – activable sur demande fournisseur après la pose Linky

- ✓ Décrit dans le document **Enedis-NOI-CPT_54E**
- ✓ Fourniture de **données supplémentaires** par rapport au mode Historique:
 - **Heure/date** du compteur et événements horodatés
 - **Informations sur la grille tarifaire**: nom, tarif en cours, pointes mobiles, etc...
 - Fourniture des valeurs des 10 index **fournisseur**, des 4 index **distributeur**, des index **d'énergie réactive**, et de l'index d'énergie **injectée**
 - Information d'état sur les **contacts sec virtuels**
 - Fourniture des tensions, courants, puissances actives/réactives/apparentes instantanées et puissances apparentes maximales & fourniture des tensions moyennes